



CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Mercredi 3 mai 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté le dossier suivant (lien du sommaire interactif) :

- MGT - ministre des Grands travaux et des Transports terrestres 1**
- Adoption de l'arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle à Teahupoo 1

- MGT -

Adoption de l'arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle à Teahupoo

Le Gouvernement réuni en Conseil des ministres a adopté ce matin l'arrêté constatant l'état de calamité naturelle des sinistres occasionnés par la crue exceptionnelle des rivières *Tiirahi* et *Urihee*, qui traversent la commune associée de Teahupoo, dans la commune de Taiarapu-Ouest le 1^{er} mai 2023. Ce phénomène météorologique exceptionnel a provoqué une crue d'embâcle qui a occasionné de nombreux dégâts sur les biens, les habitations et les ouvrages publics situés aux abords des rivières concernées.

Les agents de la Direction de l'équipement, de l'Office polynésien de l'habitat (OPH) et de la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE), se sont mobilisés dès le petit matin avec les services municipaux pour constater les dégâts et recenser l'ensemble des familles sinistrées, en considérant également les pertes en mobiliers et en appareils électroménagers.

De son côté la DSFE a recensé 65 personnes nécessitant une prise en charge, 11 maisons en location incluant 3 logements non habités, 2 snacks, 1 pension de famille, 3 patentés et 48 familles. Le pays va pouvoir mobiliser le fonds disponible pour faire face aux calamités naturelles.

29 familles n'ont subi aucuns dégâts majeurs sur le logement mais ont indiqué avoir besoin d'équipements (électroménagers et mobiliers).

En ce qui concerne les recensements opérés par l'OPH, l'estimation représente un besoin de 15 aides AAHI (bons d'aides en matériaux) pour un montant estimé à 30 millions Fcfp, et un besoin de 10 Fare pour un montant estimé à 115 millions Fcfp.



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

En parallèle, un retour d'informations a été sollicité sur l'ensemble des communes de la Polynésie française sur d'éventuels sinistrés dans leur périmètre suite au train de houle qui a affecté plusieurs archipels. Aucune d'entre elles n'a signalé de dégâts particuliers.

SERVICE DE LA COMMUNICATION
